

Un avocat franc-maçon pour défendre le cardinal Barbarin

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

Date : 25 août 2016



A croire qu'il n'existe pas d'avocat catholique... **Yves Daoudal** révèle sur son [blogue](#) que **André Soulier**, haute personnalité de la politique lyonnaise entre 1977 et 2001, avocat réputé depuis 1969, a été choisi par cardinal **Barbarin** pour le défendre dans le cadre de la plainte déposée par des personnes qui l'accusent d'avoir couvert des abus sexuels sur mineurs.

On pouvait lire dans un article de l'Express sur le sujet, en juin 2000 :

Le Grand Orient compte aussi quelques élus de la majorité municipale, comme l'avocat André Soulier. S'il n'est pas le plus assidu des frères, l'adjoint de Raymond Barre à la mairie est assurément l'un des doyens de la maçonnerie lyonnaise. Il a été initié voilà quarante-trois ans dans la loge Union et Liberté.